



Service Public Fédéral
Chancellerie du Premier Ministre

Rapport annuel 2025



Rapport annuel 2025

Table des matières

03	Avant-propos
04	Installation du gouvernement
07	Suivi de l'exécution de l'accord de gouvernement
08	Réforme de la réglementation relative aux organes stratégiques fédéraux
09	Simplification des marchés publics
10	WEF 2025 Davos : «Full House» à la Belgium House
11	«Belgium is small. But Belgium is BIG!», film promotionnel sur l'image du pays
12	Promotion de la Belgique à l'occasion de l'Exposition universelle d'Osaka
15	Mise en lumière du savoir-faire spatial belge
16	Quatrième édition de la «Belgian Party» le 21 juillet
17	La Chancellerie a remporté trois «awards» pour deux de ses événements
18	Vers un numérique fédéral plus sûr, durable et innovant
21	Facturation électronique
22	Extension de l'obligation d'encodage et de suivi via e-Procurement
23	Nouvelles applications
24	Prévention et bien-être
25	Reconnaissance de l'engagement du personnel
26	Chiffres
29	Les subsides

Avant-propos

L'année 2025 a été caractérisée par l'installation du nouveau gouvernement, une étape majeure qui a mobilisé intensément nos services, tant sur le plan juridique et institutionnel que sur les volets logistiques et communicationnels. Cette transition, menée dans le strict respect des règles constitutionnelles, illustre la capacité du SPF Chancellerie à assurer la continuité de l'État avec efficacité et sens des responsabilités.

Parallèlement, le suivi structuré de l'exécution de l'accord de gouvernement, la révision du cadre réglementaire des organes stratégiques fédéraux et l'élaboration de mesures législatives visant à simplifier les marchés publics ont permis d'avancer sur plusieurs chantiers essentiels de l'action gouvernementale.

L'année a également été rythmée par un important rayonnement national et international. La Belgique s'est notamment illustrée lors du «World Economic Forum» à Davos et de l'Exposition universelle d'Osaka, grâce à des initiatives de communication ambitieuses et parfaitement réussies. Les événements organisés par le SPF Chancellerie, en particulier celui de la Fête nationale, ont rencontré un large succès populaire et médiatique, et l'expertise de nos équipes a été reconnue par plusieurs distinctions nationales et internationales.

Sur le plan interne, 2025 a été marquée par des avancées en matière d'innovation et de modernisation : renforcement de la cybersécurité, développement de solutions d'intelligence artificielle sécurisées, progrès en matière de durabilité numérique et poursuite de la digitalisation des processus.

Ces résultats témoignent de l'engagement et de la capacité d'adaptation de l'ensemble des collaborateurs. Dans un environnement en constante évolution, le SPF Chancellerie du Premier Ministre confirme ainsi sa solidité, sa flexibilité et sa résilience au service du Premier ministre, du gouvernement fédéral et des citoyens.

Ce rapport annuel reflète la diversité des missions de la Chancellerie et l'implication quotidienne de ses équipes. Je tiens à les en remercier chaleureusement et vous souhaite une excellente lecture.

Arlin Bagdat
Présidente du comité de direction



Nouveau départ

Installation du gouvernement

En février 2025, la formation du gouvernement De Wever a marqué la fin de la période d'affaires courantes. Comme à chaque transition institutionnelle, cette étape requiert une préparation minutieuse et l'implication de tous services du SPF Chancellerie, en particulier la Direction générale Secrétariats et Coordination et la Direction générale Communication externe.

Dès la conclusion des négociations politiques, le SPF Chancellerie a coordonné les échanges avec le Palais royal, la Chambre des représentants, la cellule stratégique du Premier ministre sortant et les collaborateurs du Premier ministre entrant.



Préparation des arrêtés

La transition vers un nouveau gouvernement s'effectue selon un schéma juridique précis. Trois arrêtés successifs sont établis afin d'assurer la continuité de l'autorité de l'État :

- la nomination du nouveau Premier ministre, cosignée par le Premier ministre sortant
- l'acceptation de la démission du gouvernement sortant
- la nomination du nouveau gouvernement

Si les deux premiers arrêtés restent relativement constants, le dernier nécessite souvent des adaptations jusqu'aux derniers instants, en fonction de l'évolution des discussions politiques. Cet arrêté détermine notamment l'ordre de préséance des ministres ainsi que les compétences principales liées à leur titre. Les trois documents sont signés par S.M. le Roi juste avant la prestation de serment.

Prestations de serment

Une fois les arrêtés signés par S.M. le Roi, les membres du gouvernement prêtent serment devant celui-ci.

La langue dans laquelle ils prêtent serment en premier lieu détermine leur rôle linguistique. En effet, le Conseil des ministres est composé de manière paritaire, à l'exception éventuellement du Premier ministre.

Les procès-verbaux de la prestation de serment sont établis.

Répartition des compétences

A côté des compétences principales découlant du titre mentionné dans l'arrêté de nomination, une note relative aux compétences ministérielles est préparée. Celle-ci règle d'autres attributions que celles du titre et fait l'objet d'un arbitrage politique lors d'un des premiers Conseils des ministres.



Conseils d'installation

Pendant la prestation, les derniers détails du premier Conseil des ministres, dit d'installation, sont réglés. L'ordre du jour, préparé avec le Secrétaire du Conseil reprend une liste de premières décisions à adopter, comme la traditionnelle déclaration gouvernementale, la désignation des membres du Comité ministériel restreint ou des ministres chargés des relations avec le Parlement.

Dans les jours suivants, plusieurs autres Conseils des ministres ont permis de finaliser la répartition des compétences ministérielles, d'installer les organes stratégiques et de traiter les dossiers traditionnels liés aux transitions gouvernementales, tels que par exemple, la désignation des membres du Comité de concertation ou du Comité Beliris.

Une coordination opérationnelle a également été assurée avec la Régie des bâtiments pour préparer l'installation matérielle des ministres et de leurs cellules stratégiques, en tenant compte du nombre de collaborateurs autorisés au sein de chaque cellule stratégique. Enfin, un ensemble de directives du Premier ministre a été rédigé pour encadrer le fonctionnement du gouvernement et le statut de ses membres.

Communication officielle et organisation de la journée d'installation

Parallèlement, la Direction générale Communication externe a assuré l'organisation de la journée d'installation ainsi que l'ensemble des actions de communication liées à l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, veillant au bon déroulé des formalités protocolaires et logistiques :

- l'élaboration et la diffusion des instructions relatives à la prestation de serment au Palais royal, afin de garantir la conformité constitutionnelle pour chaque membre du nouveau gouvernement

- l'organisation de la photo de groupe officielle à la Chambre des représentants, conformément aux usages institutionnels
- la coordination des portraits individuels des ministres, nécessaires pour la communication officielle et gouvernementale, et les archives
- la préparation de l'accueil, au 16 rue de la Loi, des membres du nouveau gouvernement, incluant l'organisation logistique de leur arrivée et orientation
- la prise en charge de l'invitation de la presse ainsi que son accompagnement sur place

Dans un premier temps, la composition du gouvernement a été mise en ligne sur les sites Belgium.be et Gouvernement-federal.be. Les quinze sites officiels des ministres ont été créés ou actualisés avec les nouveaux titres, compétences et portraits officiels.

Dans un second temps, et une fois les cellules stratégiques constituées, les compositions de celles-ci ont été centralisées puis publiées sur Belgium.be.

Une transition menée avec rigueur

L'installation du gouvernement De Wever a confirmé, une fois encore, le rôle essentiel du SPF Chancellerie dans l'organisation et la continuité de la vie institutionnelle. Grâce à l'implication de tous ses services, la transition s'est déroulée dans le respect des exigences constitutionnelles, des délais et des usages protocolaires.

Secrétariats & Coordination

Suivi de l'exécution de l'accord de gouvernement

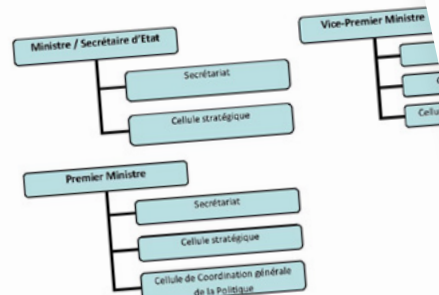
L'accord du gouvernement prévoit qu'un suivi de son exécution soit élaboré. À la demande du Premier ministre, la Direction générale Secrétariats et Coordination a proposé une méthodologie pour ce suivi. Un examen approfondi de l'accord a été effectué en indiquant pour chaque mesure ou politique concernée le/la ou les ministre(s) compétent. Une première version de cet aperçu a été transmis aux organes stratégiques des membres du gouvernement leur demandant de donner un premier état des lieux de leur mise en œuvre. Ces informations ont été vérifiées et consolidées en vue d'un examen par le Conseil des ministres. Le suivi de l'exécution de l'accord du gouvernement sera assuré, tout au long de la législature, par le SPF Chancellerie du Premier Ministre.



Cellules stratégiques

Réforme de la réglementation relative aux organes stratégiques fédéraux

Une réforme de la réglementation relative aux organes stratégique a été effectuée par le SPF Chancellerie. L'arrêté royal du 19 juillet 2001 relatif à l'installation des organes stratégiques des services publics fédéraux et relatif aux membres du personnel des services publics fédéraux désignés pour faire partie du cabinet d'un membre d'un gouvernement ou d'un collège d'une communauté ou d'une région a été revu. L'intégration des organes stratégiques dans Persopoint a été préparé lors de multiples réunions techniques entre le SPF Chancellerie et le SPF Stratégie et Appui.



Secrétariat

Secrétariat

Le secrétariat assure le soutien direct du Ministre, d'une part, sur le plan politique (par ex. l'avec le parti, le groupe parlementaire, la presse, les syndicats, etc.) et, d'autre part, sur le plan logistique (par ex. personnel de cuisine et d'accueil, chauffeur et secrétariat).

Le responsable du secrétariat est le directeur de secrétariat.

Cellule stratégique/Noyau stratégique

Cellule stratégique/Noyau stratégique

La cellule stratégique ou noyau stratégique assiste le Membre du Gouvernement dans la préparation et l'évaluation de la politique, dans un objectif d'intégration et de coordination optimales de celle-ci et le service public fédéral (de programmation), entre autres par la participation du directeur de la cellule ou du noyau stratégiques aux réunions du comité de direction du service public fédéral.

Codre juridique

Les points figurant ci-dessous s'inscrivent principalement dans le cadre suivants.

arrêté royal du 7 novembre 2000 portant création et composition
du service public fédéral, modifié en dernier lieu par l'arrêté

été royal du 19 juillet 2001 relatif à l'installation des organes
fédéraux et relatif aux membres du personnel des services
laire partie du cabinet d'un membre d'un Gouvernement
nauté ou d'une Région, modifié en dernier lieu par l'arrêté

n SPF ou Ministère

gouvernement, son secrétariat et ses cellules stratégiques, les raisons budgétaires, administratives et techniques. Ce document figure dans les notifications du Conseil des Ministres aux Membres du Gouvernement, leurs secrétariats et les chefs de fédéral, pour la gestion budgétaire et administrative. Le document est également communiqué aux Membres du Gouvernement, leurs secrétariats et les chefs de fédéral, pour la gestion de l'IT, notamment la connaissance.

ques, cellules de politique générale, cellule de conseil stratégique

t de la législature, de la composition des ce
e révision dans le courant de la législature (v
des organes stratégiques par Memb

DIRECTIVES POUR LES SECRETARIATS, LA CELLULE DE COORDINATION GENERALE DE LA POLITIQUE, LES CELLULES DE POLITIQUE GENERALE ET LES CELLULES STRATEGIQUES

CONTACT : STUDENT@PREMIER.FED.BE

.be

..... cellule de politique générale et ce
 automobile
 Plaque « A »
 Statut pécuniaire du personnel
 Éléments relatifs au détachement
 Elaboration des arrêtés de détachement et de désignation
 Secrétaire
 Cellule stratégique
 Cellule de politique générale / Cellule de coordination générale de la pol
 Conseil stratégique
 Templates arrêtés de désignation
 Contrôle de la composition des secrétariats et cell
 Code de déontologie
 Bien être

Processus internes

Simplification des marchés publics

Des travaux ont été menés par le SPF Chancellerie en vue de transposer la disposition relative aux marchés publics contenue dans la directive sur l'efficacité énergétique. Par ailleurs, un avant-projet de loi a été élaboré, prévoyant diverses mesures de simplification de la loi sur les marchés publics. Le but est de faciliter l'accès des PME aux marchés publics. À cet égard, l'avis de la Commission des marchés publics a été sollicité. Celle-ci a formulé plusieurs suggestions de mesures de simplification supplémentaires. Dans ce processus, le SPF Chancellerie veille à la neutralité et à la sécurité juridique.

Le SPF Chancellerie a également participé à diverses réunions, au cours desquelles les directives actuelles sur les marchés publics ont été évaluées et des points d'attention ont été soulevés en vue de la révision de ces directives.



Image du pays

WEF 2025 Davos : «Full House» à la Belgium House

Ouverte pour quatre jours sur l'emblématique Promenade de Davos pour la deuxième année consécutive, la Belgium House a fait salle comble pendant le Forum économique mondial 2025. La Belgique a ainsi rayonné à Davos et le succès de cette vitrine belge a permis de renforcer la position du pays comme acteur stratégique sur la scène mondiale, en attirant des leaders économiques, politiques et industriels de premier plan.

La Belgium House à Davos a été un véritable succès lors du WEF 2025, mettant en lumière l'expertise de la Belgique dans des domaines clés tels que l'innovation, la durabilité, la sécurité et la résilience, les technologies propres et l'infrastructure énergétique.

La Belgium House à Davos, initiative du secteur privé soutenue par les autorités fédérales belges, en premier lieu par le SPF Chancellerie qui coordonne les acteurs du secteur public, a joué son rôle de plateforme pour des échanges informels et conviviaux, tout en renforçant les liens entre les acteurs économiques, politiques et académiques. Elle s'est inscrite dans le cadre de la campagne internationale visant à faire rayonner l'image de marque de la Belgique. Cette campagne, gérée par la Direction générale Communication externe, a pour but de promouvoir la réputation de la Belgique auprès des investisseurs, des leaders d'opinion, des chercheurs et des étudiants.





Image du pays

«Belgium is small. But Belgium is BIG!», film promotionnel sur l'image du pays

Un film promotionnel de la Belgique a été réalisé à la demande de nombreux partenaires institutionnels afin de disposer d'un outil moderne de mise en valeur la Belgique lors d'événements et sur les réseaux sociaux. La Direction générale Communication externe a pris l'initiative et coordonné le projet avec les entités fédérées.

Trois formats ont été produits: une version longue (1 min 30), une version intermédiaire (1 min) et une version courte pour les réseaux sociaux (30 secondes). Ce film présente la Belgique, petite par sa taille, mais grande par ses idées audacieuses, son folklore, ses saveurs, ses festivals, son innovation et son histoire: un pays démesuré et surréaliste autour du concept «Belgium is small. But Belgium is BIG!».

Dévoilée le 15 novembre, jour de la Fête du Roi, la vidéo a été diffusée sur les réseaux sociaux dans plusieurs pays européens.

En outre, grâce à un partenariat avec Brussels Airlines, le film sera gratuitement diffusé dans tous les avions de la compagnie pendant un an à partir de février 2026.

Image du pays

Promotion de la Belgique à l'occasion de l'Exposition universelle d'Osaka



Afin de renforcer la visibilité de la Belgique au Japon et de stimuler les investissements japonais, la Direction générale Communication externe a déployé plusieurs initiatives majeures en 2025 : production de vidéos, voyage de presse et organisation du «Belgian National Day».



Voyage de presse biopharma

Du 25 au 29 août, la Direction générale Communication externe, en collaboration avec les trois régions, a organisé un voyage de presse destiné à mettre en avant l'expertise belge en matière de biopharma. Six journalistes japonais spécialisés en sciences et technologies ont participé à ce programme, mélangeant contenu scientifique et découverte touristique.

Les retombées dans la presse ont été significatives avec 12 articles en Belgique, touchant 3,18 millions de personnes pour une valeur média de 20.200 euros, et 14 articles au Japon, permettant d'atteindre plus de 153 millions de personnes.

Production et diffusion de quatre vidéos

Quatre portraits de Japonais installés en Belgique ont été réalisés sous forme de vidéos destinées aux réseaux sociaux :

- Aki Saito, ballerine à Anvers
- Aki Sato, musicienne jouant du koto
- Tomoyuki Ohara, chef du restaurant Yoka Tomo et créateur de la Yamato beer
- Yosuke Suetsugu, chef installé à Bruxelles

Les vidéos, tournées parfois en japonais et sous-titrées en quatre langues, ont été amplifiées en deux vagues. Elles ont généré plus de 150.000 vues complètes et 4,5 millions de personnes ont été touchées exclusivement au Japon.



«Belgian National Day» le 14 septembre à Osaka

Afin de mettre la Belgique à l'honneur lors de cette journée qui lui était dédiée, en collaboration étroite avec le Commissariat général belge aux expositions internationales (BelExpo), la Direction générale Communication externe a organisé un concert avec Mentissa, Helena et une chorale de 103 enfants japonais. Deux représentations ont eu lieu, précédées de la diffusion en avant-première de la vidéo «Belgium is small. But Belgium is BIG!».

Les journalistes du voyage de presse ont été invités à la cérémonie d'ouverture, à la visite du pavillon belge et à un point presse en présence de représentants politiques belges.

Une vidéo aftermovie, produite par la Direction générale Communication externe, a ensuite été diffusée et amplifiée au Japon, touchant 1,18 million de personnes et générant 21.204 vues complètes.

Les retombées médiatiques ont été importantes avec 23 articles en France et en Belgique, touchant 16,6 millions de personnes pour une valeur média de 65.300 euros, ainsi que huit articles au Japon, atteignant 21,8 millions de personnes. Par ailleurs, le social listening a identifié 176 mentions positives, représentant une portée potentielle de 41 millions de personnes.



Image du pays

Mise en lumière du savoir-faire spatial belge

Mi-décembre, un espace dédié au secteur spatial belge a été inauguré dans le couloir de Brussels Airport menant aux tapis de retrait des bagages en zone Schengen. Ce dispositif, visible durant plusieurs semaines, vise à promouvoir les avancées technologiques belges en matière de spatial et permet aux voyageurs une immersion dans l'espace.

À l'occasion du développement de nouveaux projets par la Politique scientifique fédérale, le SPF Chancellerie a fait installer ce visuel immersif, qui a permis aux voyageurs, lors de la période des fêtes de fin d'années marquée par un flux accru de passagers, de contempler la Terre depuis les hublots d'un vaisseau spatial avant de récupérer leurs bagages. Le SPF Chancellerie a ainsi mis en avant l'innovation belge et a noué des contacts étroits avec l'astronaute belge Raphaël Liégeois, venu inaugurer cet espace. Le succès de l'initiative s'est également prolongé pendant tout le mois de janvier 2026.



Image du pays

Quatrième édition de la «Belgian Party» le 21 juillet

La Direction générale Communication externe du SPF Chancellerie a préparé minutieusement et sans relâche la «Belgian Party», la quatrième édition du spectacle gratuit pour toute la population qui a clôturé les festivités de la Fête nationale dans le parc du Cinquantenaire à Bruxelles.

Elle a coordonné toute l'organisation, y compris l'attribution des marchés publics, la communication, le protocole, les relations avec la presse et mille et un autres petits et grands défis.

Avec l'impressionnant arc de triomphe en toile de fond, pas moins de 100 000 spectateurs dans le parc ont pu apprécier les performances des artistes belges. En présence de la Famille royale et avec des centaines de milliers de téléspectateurs, ils ont également assisté à un show unique de lasers et de drones, et bien sûr au spectaculaire feu d'artifice, qui a illuminé le site du parc du Cinquantenaire.



Awards

La Chancellerie a remporté trois «awards» pour deux de ses événements

En 2025, le SPF Chancellerie a remporté trois prix prestigieux et a vu ainsi son expertise en matière de communication et d'organisation de grands événements reconnue et récompensée.

Lors des Belgian Event Awards (BEA), l'édition 2024 de la Belgian Party a remporté le prix d'or dans la catégorie «Institutional Events». Ce spectacle gratuit pour toute la population a clôturé la Fête nationale au parc du Cinquantenaire à Bruxelles.

Pas moins de 100.000 spectateurs, auxquels s'ajoutent près d'un million de téléspectateurs, ont pu profiter des performances d'artistes belges de renom, d'un spectacle innovant de lasers et de drones, et du traditionnel feu d'artifice.

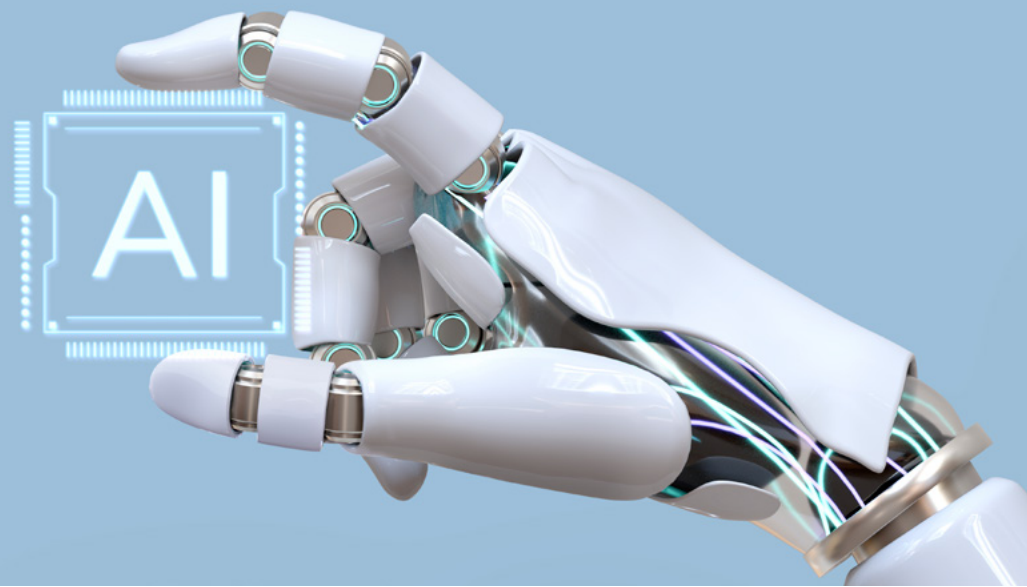
L'expertise du SPF Chancellerie et ses talents de coordination ont également été reconnus à l'échelle internationale. L'événement commémoratif organisé à Bastogne à l'occasion du 80e anniversaire de la Bataille des Ardennes a remporté la médaille d'argent dans la catégorie «Cost-Effective Event» lors du BEA World Festival. Cet hommage aux Vétérans et sa poétique évocation ont en outre remporté le prix bronze dans la catégorie «Institutional Events» lors des Belgian Event Awards.

La commémoration a eu lieu le 14 décembre 2024 en présence des Souverains et de dignitaires nationaux et étrangers. La cérémonie multimédia immersive, avec des images historiques, des projections et de la musique, a transmis un émouvant message d'espoir adressé aux générations futures.



Technologies

Vers un numérique
fédéral plus sûr,
durable et innovant



Pendant l'année 2025, l'orientation stratégique du service ICT du SPF Chancellerie s'est portée sur l'innovation responsable, l'efficacité opérationnelle et la durabilité. Le service a continué de garantir la résilience de l'infrastructure tout en se positionnant comme un centre d'expertise au sein de l'administration fédérale, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Cybersécurité

La cybersécurité globale reste l'une des préoccupations majeures du SPF Chancellerie du Premier Ministre. Face à l'augmentation et à la diversification des cyberattaques, le service ICT a poursuivi le renforcement des dispositifs de protection, avec une attention particulière portée à la sensibilisation des utilisateurs, maillon essentiel de la cybersécurité.

Parmi les évolutions marquantes, citons :

- l'authentification multifactorielle est devenue systématique pour l'accès à l'ensemble de l'espace de travail et des applications, que ce soit au bureau ou en mobilité (via eID, Itsme ou smartphone)
- une équipe supplémentaire d'experts en sécurité assure la surveillance continue du réseau (24h/24 et 7j/7), permettant une détection et une réaction immédiate aux événements suspects
- les contrôles de sécurité sur les postes de travail et sur les flux de réseaux extérieurs ont été renforcés
- l'intégration d'un réseau de distribution de contenu (CDN) renforce la sécurité en filtrant le trafic en amont et en absorbant les attaques potentielles, garantissant ainsi une disponibilité optimale du service

Innovation et intelligence artificielle responsable

Le développement d'une intelligence artificielle principalement interne et responsable est resté au cœur des priorités en 2025. L'objectif est de mettre en place des pratiques professionnelles solides qui garantissent l'authenticité, la confidentialité de l'information et la conformité juridique.

Objectifs et réalisations

- partage des connaissances : vulgarisation et explication du fonctionnement des intelligences artificielles génératives, leurs applications et les enjeux juridiques associés (RGPD, droit d'auteur, propriété intellectuelle, etc.)
- accompagnement : mise en place de bonnes pratiques claires pour assurer un usage sécurisé, professionnel et responsable de l'intelligence artificielle dans l'administration
- création d'une intelligence artificielle dédiée et sécurisée comme assistant personnel pour les fonctionnaires belges
- création d'une intelligence artificielle dédiée et sécurisée pour les citoyens belges
- création d'une intelligence artificielle dédiée et sécurisée visant à soutenir les métiers du SPF Chancellerie et de ses partenaires fédéraux



Un service décarbonisé et durable

Consciente de l'impact environnemental du numérique, le SPF Chancellerie poursuit son engagement en faveur de la décarbonisation et de la durabilité.

En 2025, plusieurs avancées importantes ont été réalisées :

- notre maturité a progressé au-delà de la phase «CO2 Aware» et nous nous rapprochons de la phase «CO2 Administrator»
- la consolidation matérielle du Data Center s'est intensifiée. Le remplacement de nombreuses machines physiques par un parc plus restreint mais plus performant de machines virtuelles ont permis une réduction significative et durable de la consommation énergétique
- les achats responsables se sont généralisés, grâce à l'utilisation systématique de labels de durabilité et à l'amélioration continue de l'efficacité énergétique de notre centre de données

Service clients

Le service ICT assure un support global, réactif et qualitatif afin de garantir un environnement de travail efficace, sécurisé et moderne pour l'ensemble de ses clients, partenaires et collaborateurs, incluant la gestion des licences centrales, les garanties en matière de sécurité informatique et la mise à disposition d'espaces de sauvegarde

Le service ICT du SPF Chancellerie offre un helpdesk central de deuxième ligne durant les heures ouvrables, complété par une permanence 24h/24 pour les incidents graves ou urgents.



Processus internes

Facturation électronique

L'année 2025 a été mise à profit par le service B&CG pour tester et planifier la mise en œuvre de la facturation électronique au service administratif à comptabilité autonome Résidence Palace – Centre de presse international (IPC).

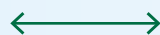
L'IPC présente une palette de clients fort diversifiée : organisations publiques, sociétés privées, associations, groupements professionnels, personnes physiques... à chaque fois, belges ou étrangers. Les données nécessaires à l'implémentation de la facturation électronique via la plate-forme Mercurius sont spécifiques à chaque type de client et doivent être encodées en Master Data Fedcom. La base de données clients a donc dû être adaptée en conséquence avant de pouvoir tester le processus prévu en Fedcom pour la facturation électronique.

Fin 2025, les différents problèmes rencontrés ont été résolus et les tests ont été concluants pour le lancement de la facturation électronique pour tous les clients belges disposant d'une adresse Peppol dès le premier janvier 2026.

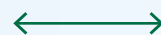
L'année 2026 sera consacrée à l'extension de ce système aux clients du SPF Chancellerie du Premier Ministre et à la préparation de la facturation électronique pour les clients étrangers.



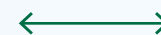
Administration
publique belge



Plateforme de facturation
Mercurius



Réseau de facturation
électronique paneuropéen



Base de données
clients

Processus internes

Extension de l'obligation d'encodage et de suivi via e-Procurement

Depuis 2023, l'obligation de recourir à la plateforme e-Procurement a été étendue aux marchés publics passés en procédure négociée sans publication préalable dont le montant estimé est inférieur à 143.000 euros. Depuis cette date, les demandes d'offres dans le cadre de ce type de marchés doivent être envoyées via la plateforme qui a par ailleurs été développée pour permettre également le suivi des marchés, notamment en prévoyant un module de commandes sur les marchés conclus encodés dans la plateforme.

Pour aider les services à l'utiliser correctement, des formations ont été organisées pour le personnel concerné, complétées le cas échéant par des sessions supplémentaires adaptées aux besoins de chacun.

En 2025, les rôles des utilisateurs sur la plateforme ont été ajustés en fonction des retours des services.

Par ailleurs, pour répondre à la nouvelle obligation de reporting des marchés de faible montant (supérieurs à 3.000 euros) visée à l'art.165 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le Comité de direction a décidé que tous les marchés conclus dépassant ce seuil doivent être enregistrés sur la plateforme e-Procurement en tant que contrat et que les commandes sur ces marchés enregistrés doivent être passées via celle-ci comme les commandes sur les marchés fédéraux communs dont les catalogues sont partagés avec le SPF Chancellerie sur la plateforme. Tout au long de l'année 2025, un suivi a été assuré pour contrôler l'encodage des contrats et des formations ciblées ont été organisées à ce sujet.



Ressources humaines

Nouvelles applications

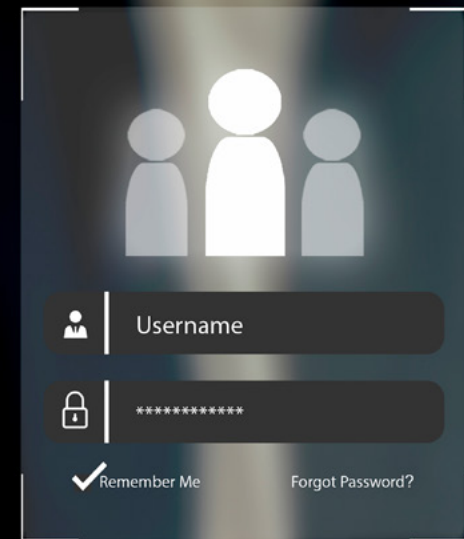
Crescendo 2

En février 2025, le SPF Chancellerie s'est proposé en tant qu'early adopter de migrer vers la nouvelle version de l'application Crescendo.

Crescendo 2 offre un nouvel environnement pour la gestion des évaluations, des descriptions de fonction et des profils de compétences. L'application centralise les différents cycles d'évaluation et permet aux collaborateurs et aux dirigeants de suivre les entretiens.

PersoExpenses

En septembre 2025, le service P&O a commencé à utiliser PersoExpenses. Cet outil permet aux membres du personnel de demander eux-mêmes des indemnités pour leurs déplacements domicile-travail à vélo et en voiture. L'application simplifie le processus administratif et offre une meilleure vue d'ensemble.



Ressources humaines

Prévention et bien-être

Le SPF Chancellerie du Premier Ministre reste résolument engagé en faveur d'un environnement de travail sûr, sain et respectueux, où les aspects tant physiques que psychosociaux sont au centre des préoccupations.

Sécurité

Concernant l'optimisation de la sécurité, le SPF Chancellerie travaille avec Empreva. Les conseillers en prévention apportent leur soutien à l'amélioration des conditions de travail.

Bien-être psychosocial

Concernant le bien-être psychosocial, le SPF Chancellerie peut compter sur l'engagement de quelques membres du personnel qui assument le rôle de personne de confiance. Ces personnes offrent aux collègues un espace sécurisé et confidentiel pour discuter de questions, de préoccupations ou de problèmes. Les personnes de confiance suivent chaque année des formations ciblées afin de continuer à remplir leur rôle de manière optimale. Une brochure informative a été développée dans le but d'accroître leur visibilité et de soutenir leur fonctionnement. Le SPF Chancellerie

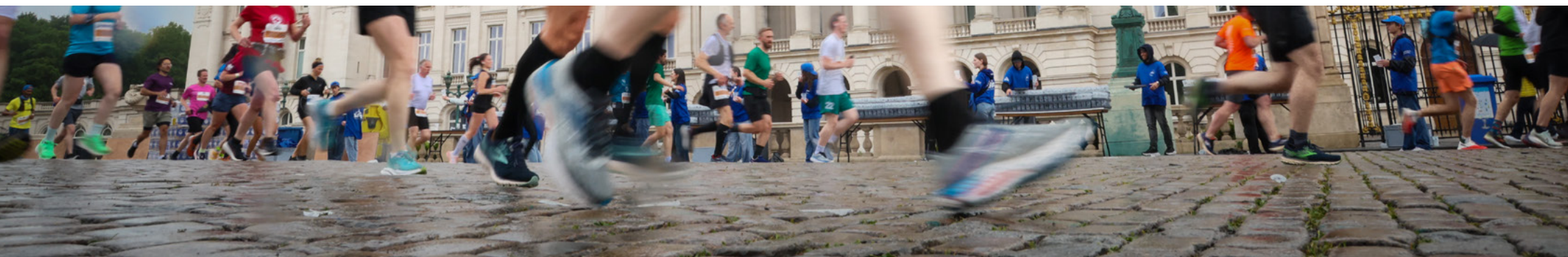
stimule ainsi un climat de travail au sein duquel ses collaborateurs et collaboratrices se sentent entendu.es et en sécurité.

Une analyse des risques psychosociaux a également été réalisée en collaboration avec Empreva. Les résultats de cette enquête constituent la base d'un plan d'action visant à renforcer la politique du bien-être.

Activités en matière de bien-être

Le SPF Chancellerie continue également de se concentrer sur les activités en matière de bien-être. Ainsi, des cours de yoga hebdomadaires sont organisés pendant la pause de midi afin de promouvoir le bien-être général et de renforcer les liens entre les collègues. La participation à des activités sportives, telles que les 20 km de Bruxelles, est également encouragée. Cette dernière activité invite en effet les membres du personnel à courir ou marcher ensemble. Ces initiatives renforcent l'esprit d'équipe et favorisent un climat de travail positif.

Grâce à ces initiatives, le SPF Chancellerie du Premier Ministre continue d'investir dans un environnement de travail sûr, où chacun/chacune se sent soutenu.e, en mettant l'accent sur la coopération et le bien-être au travail.



Ressources humaines

Reconnaissance de l'engagement du personnel

Cérémonie de remise des distinctions honorifiques et de prestation de serment

Le service P&O a organisé la cérémonie annuelle de remise des distinctions honorifiques et de prestation de serment.

Au cours de la cérémonie, treize fonctionnaires ont été décorés pour services rendus à la nation et six fonctionnaires ont officiellement prêté serment. Cet événement a été l'occasion de reconnaître et d'apprécier l'engagement et le dévouement du personnel.

Réception du Nouvel An 2025

La réception du Nouvel An s'est déroulée cette année au Centre de presse international. C'était l'occasion de remercier tous les collaborateurs pour leur engagement et leur implication au cours de l'année écoulée.



Chiffres

Le personnel

Information concernant l'âge des membres du personnel

Moyenne d'âge	19-29 ans	30-40 ans	41-51 ans	52-65 ans	Total
Nombre de personnes	21	19	34	47	121
Pourcentage	17%	16%	28%	39%	100%

Information concernant les formations

Formations	Total
Nombre de jours de formation	395
Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation	51
Nombre de formations (type)	59

Répartition homme/femme par sexe et par niveau

Niveau	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Niveau A	32	24	56
Niveau B	13	11	24
Niveau C	11	5	16
Niveau D	15	10	25
			121

Chiffres

Les réunions

Type	Nombre	E-procedure
Conseil des ministres	44	16
Comité de concertation	14	10
Comité A	9	/
Comité de secteur I	/	/
Conseil national de sécurité	7	5
Comité stratégique du renseignement et de la sécurité	16	4
Comité de coordination du renseignement et de la sécurité	11	/
Commission pour les marchés publics	10	/

Les traductions

Le service Traduction se charge de la traduction de textes (juridiques, politiques, généraux...) et de l'interprétation simultanée de réunions. En 2025, le service a traduit près de **1 million de mots**.



Chiffres

Le budget

Répartition des crédits

•	Organes stratégiques du Premier ministre	4.639.816 €
•	Organes stratégiques des secrétaires d'Etats	127.596 €
●	SPF Chancellerie du Premier ministre	33.077.089 €
•	Police	13.077.488 €
●	Institutions culturelles fédérales	69.484.812 €
•	Primes syndicales	16.731.452 €
●	Politique de siège	44.561.435 €

Répartition des crédits auprès des services créés auprès de la Chancellerie

•	Commission nationale permanente du Pacte culturel (CNPC)	384.029 €
•	Comité d'audit de l'administration fédérale (CAAF)	297.482 €
●	Institut fédéral pour le développement durable (IFDD)	2.191.293 €
●	Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB)	31.304.640 €
•	L'Audit fédéral interne (FIA)	61.852 €
●	Total pour les services créés auprès de la Chancellerie	34.239.296 €



Chiffres

Les subsides

La Chancellerie attribue des soutiens financiers pour encourager la mise en œuvre de projets alignés sur ses objectifs de communication. Cela inclut notamment la valorisation de la Belgique et de l'administration fédérale. En 2025, les montants suivants ont été octroyés :

Bénéficiaire	Activité	Montant octroyé
ASBL Bal national	Bal national	40.000 €
Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique	Concert en prélude de la Fête Nationale, le 20 juillet à Bozar	22.000 €
Syndicat d'initiative Bruxelles Promotion ASBL	Feu d'artifice du 21 juillet	50.000 €
Fondation Roi Baudouin / Fonds Prince Philippe	Belgodyssée	30.000 €
Comité olympique et interfédéral belge ASBL	«Belgium Pub» à Milan, à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver	25.000 €



Découvrez le travail des institutions culturelles fédérales et des services
créés auprès du SPF Chancellerie sur leur site internet :

Le Comité d'audit de
l'administration fédérale

www.comitedaudit.belgium.be



Le Centre pour la
Cybersécurité Belgique

www.ccb.belgium.be



Le Théâtre royal de la Monnaie

www.lamonnaie.be



LA MONNAIE
DE MUNT

L'Orchestre national de Belgique

www.nationalorchestra.be



Le Palais des Beaux-Arts

www.bozar.be

Bozar

La Commission nationale
du Pacte culturel

www.pacteculturel.be



L'Institut fédéral pour le
développement durable

www.developpementdurable.be



Crédits images

Couv.	Illustration bâtiment – © SPF Chancellerie du Premier Ministre		
p.2	Photo bibliothèque – © SPF Finances FLORIANE CARDOT	p.16	Photo famille royale – © ALOHAFRED Photo concert – © Belgalmage MARIUS BURGELMAN Photo scène – © ALOHAFRED Photo foule 21 juillet – © ALOHAFRED
p.3	Photo Arlin Bagdat – © SPF Finances FLORIANE CARDOT	p.17	Photo BEA Awards – © BEA Awards
p.4	Photo Bart de Wever – © Belgalmage DIRK WAEM Photo Parlement – © Belgalmage DIRK WAEM	p.18	Illustration robot – © Freepik Illustration réseau abstrait – © Freepik
p.6	Photo prestation de serment – © Belgalmage DIRK WAEM	p.19	Illustration réseau abstrait – © Freepik
p.7	Photo Salle Lila Chancellerie – © SPF Finances FLORIANE CARDOT	p.20	Illustration technologie écologie – © Freepik
p.9	Illustration document – © Freepik Photo document – © Shutterstock	p.21	Photo fontaine – © Résidence Palace
p.10	Photo <i>Belgium House</i> à Davos – © Qpics QUENTIN ELLEBOUDT	p.22	Illustration interface e-Procurement – © SPF BOSA
p.11	Capture vidéo <i>Belgium is small. But Belgium is BIG!</i> – © SPF Chancellerie du Premier Ministre	p.23	Illustration application – © Freepik
p.12	Photos pavillon Belgique – © SPF Chancellerie du Premier Ministre	p.24	Photo 20km de Bruxelles – © Belgalmage VIRGINIE LEFOUR Photos prestations de serment – © SPF Finances FLORIANE CARDOT
p.13	Photo voyage de presse – © SPF Chancellerie du Premier Ministre Capture vidéo Aki Sato – © SPF Chancellerie du Premier Ministre	p.25	Photo médaille (en haut à droite) – © SERCH CARRIERE Photo médaille (en bas à droite) – © SPF Finances FLORIANE CARDOT
p.14	Photo conférence de presse Osaka – © Belgalmage ROB WALBERS Photo chorale d'enfants – © SPF Chancellerie du Premier Ministre Photo Helena et Mentissa – © Belgalmage ROB WALBERS Photo exposition – © SPF Chancellerie du Premier Ministre	p.27	Photo salle du Conseil des ministres – © SPF Finances FLORIANE CARDOT
p.15	Photo Raphaël Liégeois – © JCDecaux Photo panneau – © JCDecaux Photo conférence de presse – © JCDecaux Photo couloir Brussels Airport – © JCDecaux	p.28	Photo calculatrice – © Shutterstock
		p.29	Photo bal national – © Belgalmage MARIUS BURGELMAN
		p.31	Illustration bâtiment – © SPF Chancellerie du Premier Ministre

SPF Chancellerie du Premier Ministre

Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles

Suivez notre actualité sur notre site www.chancellerie.belgium.be
ou sur notre compte [LinkedIn](#)

Editrice responsable : Arlin Bagdat, présidente du comité de direction

© SPF Chancellerie du Premier Ministre

